COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2026

Noms	Présent	Absent	Procuration à
Rémy JOS	X		
Nadine PERRIER	X		
François CERE	X		
Samia MELCION	X		
Thierry DANNET	X		
Nathalie TARDY-PLANECHAUD	X		
Francis MAISONOBE	X		
Martine DARCHE	X		
Pascal MARCHOU	X		
Françoise BURGUIERE	X		
Jérôme BLANC	X		
Candice DEBUIRE-VAUCONSANT		X	Rémy JOS
Jean-Christophe SAMMUT		X	Corinne MAZET
Corinne MAZET	X		
Loïc LAVERGNE-AZARD	X		
	13	2	

La séance est ouverte à 10h00 - Le quorum est atteint,

Samia Melcion est désignée Secrétaire de séance à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2026 à l'unanimité

☞ Rémy JOS apporte la réponse à la question de Loïc LAVERGNE-AZARD sur le coût du fleurissement du village (question posée lors du dernier Conseil Municipal) : 15 641.48 € TTC

☞ Rémy JOS a rectifié une erreur sur les chiffres annoncés pour le déficit des budgets Eau et Assainissement 2025 ainsi que le rendement du réseau d'eau émise lors du dernier Conseil Municipal : Eau : 15 850.08 € - Assainissement : 20 436.92 € - Rendement réseau eau 2025 : 46.9 %

1- Restauration du lavoir de Mézels – demande de subventions

Le montant de la restauration du lavoir de Mézels s'élève à 15778.75 € HT. Le plan de financement suivant est présenté. Il s'agit de demander les subventions.

Dépenses		**Recettes**		
Libellé	**Montant HT**	**Financeur**	**Montant HT sollicité**	**Part en %**
Travaux Charpente Couverture	11 103,75 €	EPCI (Cauvaldor)	3 944,69 €	25
Travaux Maçonneries	4675,75 €			
		Conseil Départemental	7 889,38 €	50
		Autofinancement	3 944,69 €	25
Total	**15 778,75 €**	**Total**	**15 778,75 €**	100

- **VOTE A L'UNANIMITÉ**

2- Création de postes d'Agents Non Permanents (écoles)

L'école primaire accueille 122 élèves (dont 46 en maternelle). Il y a 4 agents sous contrats, il est nécessaire de créer 4 postes non permanents :

- Adjoint technique : 27 heures hebdomadaires
- Adjoint technique : 28 heures
- Adjoint technique : 13 heures
- Adjoint d'Animation : 31 heures

- **VOTE A L'UNANIMITÉ**

3- Création d'un Comité Citoyen

Thierry DANNET a travaillé sur la création d'un Comité Citoyen. Il y a à ce jour 8 candidatures. La première réunion est prévue le 5 septembre 2026. L'existence de ce comité est approuvée à l'unanimité. Il a présenté aussi l'avancement de son projet de Conseil Municipal des Jeunes où il implique des élèves de CM1, CM2, 6ème et 5ème (entité différente).

- **VOTE A L'UNANIMITÉ**

4- Bail de location Cabinet Médical

A partir du 1er octobre 2026, un kinésithérapeute va s'installer dans l'ancien cabinet médical. Il lui est proposé la location de la moitié du local pour un montant de 500€/mois hors charges. Le bail est en cours d'établissement. Nous espérons la venue d'un deuxième kinésithérapeute (orientation médecine chinoise) dans ce même cabinet qui se verrait proposer le même loyer. Nous aurons une réponse la semaine prochaine.

Une question de Loïc LAVERGNE-AZARD à propos du chauffage du cabinet médical (coût), il est envisagé de poser une pompe à chaleur avec clim réversible pour 2027.

Une question de Corinne MAZET : pourrait-on faire un logement au-dessus du cabinet médical ? Oui le projet de location au 1er étage du cabinet est envisagé. Après travaux il pourrait accueillir des professionnels de santé (internes ...)

- **VOTE A L'UNANIMITÉ**

5- Effacement de dettes/admissions En Non-Valeur (commune, eau, assainissement)

Le Maire présente une demande de la trésorerie pour d'effacement de dette demandée par la Banque de France, ainsi que des Admissions en Non Valeur. Ces dettes concernent les budgets suivants :

- Budget Communal (Cantine et garderie périscolaire) pour un montant total de : 4 146.72 €
 - Surendettement - Effacement de dette : 4042.80 €
 - Admission en non valeur : 103.92 €
- Budget Eau pour un montant de total de 1 700.31 €
 - Surendettement – Effacement de dettes : 1 633.80 €
 - Admission en non valeur : 66.51 €
- Budget Assainissement pour un montant total de 2 529.20 €
 - Surendettement – Effacement de dettes : 2 527.60 €
 - Admission en non valeur : 1.60 €

Soit un montant total tous budgets confondus de 8 376.23 €

- **VOTE A L'UNANIMITÉ**

6- Décision modificative : Non évoquée – Non justifiée

7- Motion contre la fermeture du Service de Gestion Comptable de Saint Céré

Il y a une mobilisation contre la fermeture du Service de Gestion Comptable de Saint-Céré. Rémy JOS nous fait la lecture de cette motion et nous informe qu'une manifestation est prévue le 7 septembre 2026 à 10h30 devant les locaux à Saint-Céré : il y sera présent.

Il est proposé de faire des copies de la pétition afin de la diffuser au plus grand nombre chez les commerçants.

- **VOTE A L'UNANIMITÉ**

8- Aide aux sinistrés – Incendies

Rémy JOS nous fait lecture de la souscription Solidarité Incendies initiée par l'Association des Maires de France. Nous proposons une somme de 500 € de don pour les communes sinistrées.

- **VOTE A L'UNANIMITÉ**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2026

Questions et infos diverses

☞ Rémy JOS informe que des Gens du Voyage, évangélistes, demandent un terrain pour stationner pour 10 à 15 jours. Ils arriveraient dimanche 30 août 2026. Rémy JOS leur propose de s'installer à côté du terrain de rugby ; sont prévues, une dizaine de caravanes.

☞ Corinne MAZET : aimerait redynamiser le marché de Vayrac (manque de commerçants), elle a contacté un fromager dont la réponse est attendue. Il faudrait trouver un autre boucher et un primeur.

☞ Corinne MAZET : Il y a des locaux commerciaux vacants dans le centre-ville, les propriétaires ne veulent pas louer. Réflexion sur la mise en place d'une taxe sur les locaux vacants.

☞Corinne MAZET : nettoyer la Place Gambetta (beaucoup de feuilles) -Intervention prévue mercredi 2 septembre.

☞ Martine DARCHE/Loïc LAVERGNE-AZARD : Place Gambetta et Place Gaillard Bournazel, les composteurs sont en mauvais état et attirent les rats : ils seront remplacés

☞ Rémy JOS/Nadine PERRIER : Dans le lotissement « Saint Germain » il reste un terrain communal constructible d'environ 1000 m2. Après études obligatoires (étude de sol, bornage...) ce terrain sera proposé à la vente. Le prix fera l'objet d'une question lors d'un prochain conseil municipal.

☞ Nathalie TARDY-PLANECHAUD : le petit jardin à côté de l'école est-il terminé ? non. les ganivelles ont été volées et sont en attente de remplacement

☞ Information sur le changement de prestaire pour le photocopieur de la mairie suite à dysfonctionnement. Nadine PERRIER a finalisé un contrat avec un prestataire moins cher.

☞ Nadine PERRIER : à propos du Repas des Aînés en fin d'année, proposition de la date du mercredi 2 décembre 2026 pour déjeuner. Le prestataire serait le Boucher Traiteur de Bétaille. Réflexion pour le prochain Conseil Municipal : déterminer l'âge pour qualifier les « Aînés ».

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 11h30

Le Maire

Rémy JOS

La secrétaire de séance

Samia MELCION